

Agenda

| | |
|---|------------------------------------|
| Nuit du jeu Centre Communal et Scolaire, Arzier Org.: Société de Développement | Samedi 2 au dimanche 3 mars |
| Votations Bureau de vote, Salle du Conseil communal de 10 h 00 à 11 h 00 | Dimanche 3 mars |
| Soirée des nouveaux habitants et jeunes de 18 ans Centre Communal et Scolaire, Arzier Sur invitation et inscription | Vendredi 15 mars |
| Coup de Balai Arzier-Le Muids Sur inscription | Samedi 23 mars |
| Repas de soutien de la Jeunesse d'Arzier-Le Muids Centre Communal et Scolaire, Arzier Sur inscription: 079 / 704 38 43 | Samedi 23 mars |
| Conseil communal Salle du Conseil communal, 20 h 00 Arzier | Lundi 25 mars |
| Conseil communal Salle du Conseil communal, 20 h 00 Arzier | Lundi 13 mai |
| Votations Bureau de vote, Salle du Conseil communal de 10 h 00 à 11 h 00 | Dimanche 9 juin |

Déchetterie communale

Hiver

du 1er novembre au 31 mars

Mercredi : 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi: 14 h 00 à 18 h 00
Samedi: 13 h 00 à 17 h 00



Été

du 1er avril au 31 octobre

Mercredi : 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi: 14 h 00 à 19 h 00
Samedi: 9 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 17 h 00



2024, un nouveau départ pour une nouvelle Municipalité

Vous avez été nombreuses et nombreux à vous être rendu-e-s aux urnes en fin d'année pour élire deux nouveaux Municipaux, ainsi que des Conseiller-ère-s communaux-ales et des suppléant-e-s.

Suite au départ de M. Muffat au mois de juin, puis celui de M. Dugon au 31 décembre dernier, ce sont Messieurs Frédéric Guilloud et Philippe Esseiva qui ont été élus en qualité de Municipal.

Ainsi, une nouvelle Municipalité est en fonction depuis le 1^{er} janvier dernier. Vous trouverez en page 2 la nouvelle répartition des dicastères.

Cette nouvelle organisation apportera sans aucun doute son lot de nouveaux projets, de challenges et de réalisations. Il en va ainsi de l'entretien du patrimoine communal, du développement des infrastructures sans oublier la réalisation de plus gros projets, tels que la révision du PACom ou la construction du CSI Le Bix. En ce qui concerne ce dernier, les travaux sont momentanément suspendus, suite à la découverte de vestiges archéologiques. Le dossier est en cours de traitement auprès des services cantonaux et la Municipalité veille activement et de manière régulière à ce que le délai de traitement soit aussi rapide que possible.

Naturellement, et comme pour chaque nouveau membre à la Municipalité, les premiers temps représentent souvent une période d'apprentissage, de découverte et d'adaptation. Malgré cela, nous nous réjouissons de constater que nos nouveaux collègues œuvrent déjà activement au suivi des dossiers et à la poursuite des projets initiés ces derniers mois.

Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles fonctions et profitons également de remercier l'ensemble des personnes qui s'investissent, d'une manière ou d'une autre, pour la vie locale et, plus largement, pour nos villages.

La Municipalité

JOBS D'ÉTÉ

La Municipalité d'Arzier-Le Muids

Recherche

des jeunes (dès 16 ans) pour divers travaux durant les vacances scolaires d'été

Depuis plusieurs années, la Municipalité engage régulièrement des jeunes habitants la Commune pour effectuer divers travaux durant les vacances scolaires d'été, que ce soit au service des Bâtiments et Déchetterie ou au service des Infrastructures.

Soucieuse d'offrir cette possibilité au plus grand nombre, nous privilégierons les nouvelles candidatures.

Si vous êtes intéressé, avez plus de 16 ans et souhaitez trouver un job d'été dans votre commune, vous pouvez nous adresser votre candidature **d'ici au 29 avril 2024**, par courriel à commune@arzier.ch

Séance du 4 décembre 2023

19/2023: Budget 2024. **☑ accepté**

20/2023: Demande de crédit de CHF 79'000.--TTC pour le renouvellement des infrastructures informatiques. **☑ accepté**

Séance du 18 décembre 2023

21/2023: concernant la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 265'860.-. **☑ accepté**

Séance du 25 mars 2024

01/2024: Demande de modification de durée d'amortissement de divers préavis selon les normes (MCH2).

02/2024: Demande d'un crédit complémentaire au préavis 14/2023 de CHF 144'000.-- TTC pour le remplacement de la centrale de chauffe du chauffage à distance communal.

03/2024: Demande de crédit de CHF 193'500.-- TTC pour le renouvellement du parc d'éclairage public.

Rappel - lorsqu'on vote, pour qu'il compte, il faut :

- ✓ Remplir le bulletin de vote ou le bulletin électoral et glisser le(s) bulletin(s) dans l'enveloppe de vote jaune qu'il faut fermer pour protéger le secret de votre vote;
- ✓ Une carte de vote entièrement et correctement complétée (date de naissance complète et signature);
- ✓ Une enveloppe de vote qui arrive à temps.
Envoi par la poste affranchis en courrier B le mardi précédent le scrutin et envoi courrier A le jeudi précédent le scrutin. Dépôt dans les boîtes aux lettres votations jusqu'au dimanche du scrutin à 11h00. Le Muids au Collège et à Arzier à l'Administration communale.



www.vd.ch/votations

Légalisation de signature

Nous vous rappelons que vous devez vous adresser **directement à un notaire** pour:

- la légalisation de signature
- les copies conformes
- les autorisations parentales concernant un mineur voyageant sans un représentant légal



<https://www.vd.ch/themes/justice/la-justice-civile/legalisation-dune-signature/>

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix, ne sont compétents pour légaliser une signature.



Municipalité d'Arzier-Le Muids - Législature 2021 - 2026



Louise Schweizer
Syndique
078 609 45 28
louise.schweizer@arzier.ch
Remplaçant
Nicolas Ray

Dicastères

Administration communale
Personnel communal
Sociétés locales
Police
Affaires culturelles et religieuses
Urbanisme et aménagement du territoire

Délégations

SAGGT
Assemblée des syndicats - Groupe Jura-Lac
UCV - Union des communes vaudoises



Nicolas Ray
Municipal
079 759 15 74
nicolas.ray@arzier.ch
Remplaçant
Frédéric Guilloud

Dicastères

Finances
Développement durable
Informatique
Affaires sociales
Traitement des déchets

Délégations

ARAS - délégué
Réseau Santé la Côte
Commission d'impôt
SADEC - Traitement des déchets



Denis Berger
Municipal
079 409 33 33
denis.berger@arzier.ch
Remplaçante
Louise Schweizer

Dicastères

Espaces verts et cimetières
Sécurité civile et militaire
SDIS - Service de défense contre l'incendie et secours
Police des constructions

Délégations

APEC - Epuration des eaux
NSTCM - Nyon-St-Cergue
ORPCI Nyon - Protection civile
SDIS - Défense incendie
Relations avec l'autorité militaire
AISGE - Conseil intercommunal



Frédéric Guilloud
Municipal
079 560 73 00
frederic.guilloud@arzier.ch
Remplaçant
Philippe Esseiva

Dicastères

Infrastructures (Eau-égout)
Routes
Forêts

Délégations

AISGE - Codir
ACPT - Couvert à plaquettes
APEC - Epuration des eaux
PNRJV - Parc naturel régional Jura Vaudois
SAPAN - Pompage et adduction d'eau
EAUDICI - Station du Montant
SVGW - Association professionnelle pour le gaz, l'eau et la chaleur
Région de Nyon
TéléDôle



Philippe Esseiva
Municipal
076 379 00 70
philippe.esseiva@arzier.ch
Remplaçant
Denis Berger

Dicastères

Ecoles
Enfance et jeunesse
Bâtiments communaux
Alpages

Délégations

AISGE - Codir
RAT - Réseau d'Accueil des Toblerones
Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon



06 : Réduire, réutiliser et recycler les déchets

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECC/PECC_fiches/PECC-fiches-6.pdf

La Suisse est l'un des pays au monde où le taux de production de déchets par habitant est le plus élevé. Les communes peuvent contribuer à réduire ce taux en particulier en utilisant l'approche par les 3R « Réduire, Réutiliser et Recycler ».

Quels sont les objectifs de cette fiche ?

- Réduire le gaspillage alimentaire et les objets à usage unique
- Encourager la réutilisation, la réparation et le partage d'objets
- Augmenter la part de recyclage et de récupération des matériaux

Quelles actions ont été choisies ?

- Mettre en place des cabanes de récupération dans les villages
- Organiser des séances de sensibilisation
- Revoir le règlement communal sur les déchets

Où en sommes-nous ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Une journée de sensibilisation va être organisée le 21 septembre 2024 à la déchetterie avec de nombreux stands et animations. Parallèlement, le travail de refonte du règlement communal a débuté.

Quelles sont les implications pour la commune ?

- Temps de mise en œuvre : 2-4 ans
- Complexité de mise en œuvre : Simple
- Ressources nécessaires : Basses

Et moi ? Que puis-je faire dans ce domaine ?

Afin de préparer une animation pour les enfants le 21 septembre, nous collectons les bouchons des bouteilles en PET depuis le début de l'année ; vous pouvez donc, dans un premier temps, vous assurer de conserver ces bouchons et les apporter à la déchetterie lors de vos visites.

Et, bien entendu, **notez déjà dans vos agendas l'après-midi du 21 septembre 2024 !**

Qui s'en occupe ? Qui contacter ?

La gestion des déchets est assurée par le service des bâtiments et déchetterie.

En cas de questions ou de remarques, vous pouvez joindre l'équipe par courriel à l'adresse: batiments.dechetterie@arzier.ch ou par téléphone au numéro 022 / 366 87 77.

Quelques petites nouvelles du PECC :

- La première séance de travail de la commission municipale de l'énergie avec la Municipalité a été fixée au 30 janvier 2024. Les attentes des différentes parties ont pu être clarifiées et un plan de route fixé.
- Le Conseil communal va, lors de la séance de mars, se prononcer sur le préavis pour l'éclairage public (fiche 12).
- Un appel d'offre a été lancé pour déterminer le potentiel du toit du CCS pour l'installation de panneaux photovoltaïques et/ou thermiques. Cela devrait permettre de travailler sur un préavis qui sera prochainement soumis au Conseil communal.
- Une demande de subvention a été adressée au canton pour réaliser un plan d'action communal en faveur des nicheurs en bâtiments, ainsi que l'inventaire des arbres remarquables en 2024. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la fiche 17 (Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques).



Nous vous rappelons que la route des Montagnes est:

FERMÉE à la circulation du 1er janvier au 31 mars (sauf service forestier).

OUVERTE à la circulation jusqu'au parking des Orgères du 1er avril au 31 décembre.

OUVERTE à la circulation jusqu'au parking du Marais Rouge du 1er juin au 30 novembre.

En dehors de ces ouvertures temporaires, la Route des Montagnes est fermée à la circulation, y compris quand il y a de la neige (sauf autorisations spéciales délivrées par l'autorité compétente).



Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Quand et où tenir mon chien en laisse ?

→ **Du 1^{er} avril au 15 juillet** en forêt et à ses abords

→ **Toute l'année** dans certains sites protégés et en présence de bétail

Mon chien ne s'éloigne pas et il n'est pas chasseur !

Mon chien a le droit de pouvoir courir et de se dépenser !

Il est nécessaire que votre chien puisse avoir des moments pendant lesquels s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien. En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.

En vente à l'Administration

PISCINE DE BASSINS

Rue de l'ancienne Scierie 2,
1269 Bassins
022 / 366 50 60
piscinedebassins@gmail.com

En vente pour nos habitants :

12 entrées
adulte: CHF 60.-
enfant: CHF 40.-

Frs. 25.-

EN VENTE ICI

NatuRando

Brocante Arti-Puces

Fondée il y a un quart de siècle, la **Brocante Arti-Puces** illumine la place de la gare du village de St-Cergue, devenant le rendez-vous incontournable des amateurs de trouvailles insolites du mercredi au dimanche.

Arti-Puces n'est pas simplement une brocante, c'est une association à but non lucratif, animée par une vision sociale, écologique, et solidaire. Avec le dévouement de bénévoles, incluant principalement des retraités, **Arti-Puces** joue un rôle crucial dans le maintien d'une vie sociale vibrante et participe à la lutte contre le gaspillage.

Au cœur de nos locaux, **Arti-Puces** vous convie à explorer un univers fascinant. Des livres aux meubles, en passant par l'artisanat local et d'autres objets insolites, nos étagères débordent de trésors à dénicher. Nous acceptons également les dons d'articles en bon état de fonctionnement. Venez vivre cette expérience unique à la **Brocante Arti-Puces de St-Cergue**.

mail.artipuces@gmail.com ou +41 79 660 92 77.



La nouvelle carte journalière dégriffée Commune

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès des communes. Son principe est le suivant: plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Prix : La carte journalière dégriffée Commune existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'au 10 jours avant la date du voyage.

| Assortiment | Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage | Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage |
|-----------------------------|--|--|
| 2ème classe avec demi-tarif | 39 francs | 59 francs |
| 2ème classe sans demi-tarif | 52 francs | 88 francs |
| 1er classe avec demi-tarif | 66 francs | 99 francs |
| 1er classe sans demi-tarif | 88 francs | 148 francs |

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page: cartejournaliere-commune.ch

Achat : Auprès de l'Administration communale, Rue du Village 22, Arzier.

Sur place uniquement. Pas de réservation possible (ni par e-mail ni par téléphone).

Paielement en espèces, cartes ou Twint.

Attention: les cartes journalières "Commune" sont nominatives !

Lors de l'achat, veuillez nous communiquer les prénom, nom et date de naissance de chaque personne participant au voyage. Veuillez également nous indiquer si les personnes participant au voyage ont un abonnement demi-tarif et si elles souhaitent une carte pour voyager en 1re ou 2e classe.

Veuillez vérifier tout de suite après l'achat de la carte journalière dégriffée Commune que vos données personnelles et le jour de votre voyage sont corrects.

Renseignements auprès de l'Administration communale au 022 / 366 87 87.

PROJET D'EPICERIE PARTICIPATIVE À ARZIER-LE MUIDS

Une épicerie participative est un magasin géré par ses membres qui propose des produits souvent bio et locaux à moindre coût. Pas de salaire à payer, aucun but lucratif, une marge faible permettent de **proposer des prix abordables tout en rémunérant justement les producteurs.rice.s.**

Ce modèle se développe beaucoup en Suisse romande car il répond à de nombreux enjeux actuels :

- réduction de l'**empreinte carbone** : produits locaux engagés dans une démarche durable.
- soutien à l'**économie locale**.
- lutte contre l'**inflation** avec des prix abordables.

Nous cherchons des personnes motivées pour lancer le projet (création des statuts, sourcing des produits, recherche de local...).

Une **réunion d'information** aura lieu **mardi 26 mars à 19h30** dans la **petite salle du collège de Le Muids** (rue des Jordils, 2). Venez nombreuses et nombreux !

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : epicerie.arzier@proton.me ou contactez Florence Meurin (appel, SMS ou Whatsapp) : 078 / 886 11 82

RAPPEL: la Commune d'Arzier-Le Muids rend vigilante la population qu'elle ne mandate pas d'entreprise pour des travaux chez les particuliers.

En cas de doute, vous pouvez contacter l'Administration communale au 022 / 366 87 87 et en informer la Police.



Le Jardin d'enfants communal accueille les enfants de 30 mois jusqu'à leur entrée à l'école
tous les matins ainsi que le lundi, mardi et jeudi après-midi.



De nombreuses activités sont proposées telle que :

- Ateliers peinture
- Ateliers cuisine
- Sorties en forêt, découverte de la nature
- Balades contées
- Ateliers de motricité
- Ateliers de musique



NOUVEAU : les enfants de **1-2P** sont bienvenus le mercredi matin ainsi que les trois après-midis d'ouverture.
Pour les enfants mangeant à la cantine communale, les trajets entre les deux structures sont assurés.



Horaires d'ouverture

Lundi de 08h45 à 11h45 et de 14h00 à 18h00

Mardi de 08h45 à 11h45 et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 08h45 à 11h45

Jeudi de 08h45 à 11h45 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 08h45 à 11h45

Fermé pendant les vacances scolaires

Tarifs et règlement consultables sur www.arzier.ch



Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 sont ouvertes

Pour tout renseignements complémentaires, contactez l'équipe éducative.

Jardin d'enfants communal

022 / 366 74 24

Rue du Village 30
1273 Arzier-Le Muids

jde@arzier.ch

Faire un camp tout près de chez moi ?

La Colonie Vivre à Arzier propose 3 séjours pour des enfants de tout horizon, âgés de 7 à 12 ans.

- Camp 1 (7-10 ans) du samedi 6 au dimanche 14 juillet
- Camp 2 (8-11 ans) du samedi 20 au dimanche 28 juillet
- Camp 3 (9-12 ans) du samedi 3 au dimanche 11 août

Pour en savoir plus (descriptifs, vidéos, inscriptions), une seule adresse:
<https://enfants.jabsuisseromande.ch>



Îls sont nés... en 2023

Privitera Lou-Ann née le 3 mars
Nykiel Enola née le 16 mars
Jaquet Ally née le 24 avril
Giquel Nathan né le 26 avril
Caux Milena née le 2 mai
Riedo Charlie née le 21 mai
D'Agostino Giulia née le 9 août
Tur Océane née le 5 septembre
Vaucher Orlane née le 29 septembre
Wasser Arno né le 7 octobre
Kälin Louise née le 17 octobre
Pedrini Arsène né le 26 octobre
Bessat Elliott né le 26 novembre

**Nous souhaitons beaucoup de bonheur à
tous ces petits Brénards et Raffis !**

Seules les naissances autorisées par le représentant légal sont publiées.

Îls nous ont quittés... en 2023

Jaquet Gisèle décédée le 22 janvier
Morier Thierry décédé le 12 février
Joseph Jean décédé le 6 mars
Weinmann Gil décédé le 22 mars
Bonzon Marc-Eric décédé le 27 mars
Piguet Barbara décédée le 15 avril
Fohgrub Thomas décédé le 1er mai
Renfer Céline décédée le 8 mai
Kofmehl Hiltrud décédée le 20 mai
Ancrenaz Colette décédée le 10 juillet
Hasenfuss Vera décédée le 22 juillet
Neuenschwander Franz décédé le 16 août
Philibert Marie Louise décédée le 1er novembre

**Une pensée émue
pour leurs familles et amis....**

Y étiez-vous aux dernières manifestations ?

Les Fenêtres de l'Avent qui rencontrent toujours autant de succès et lors desquelles nous recevons parfois même des petits souvenirs!



Noël Villageois

Avec la visite du Père Noël
au son des chants des enfants
Le vin chaud de nos Forestiers Bûcherons
La soupe faite par les enfants,
Les pâtisseries par les parents
pour être distribuées par notre société de gym

Distribution des Sapins de Noël

Accompagnée par le vin chaud
du Soleil d'Automne



Feu des Sapins

Accompagné par la galette des Rois
et le premier vin chaud de l'année
servi par votre Municipalité



Un grand **MERCI** à tous ceux qui ont rendu ces rencontres possibles!
Nos sociétés locales, nos collaborateurs-trices et vous évidemment!



Programme des messes et des manifestations

Samedi 2 mars: 3^e dimanche du Carême : 18h00 messe

Lundi 4 mars: 16h30 rencontre catéchèse pour les enfants 5P-6P aux Arcades du Vallon, St-Cergue

Samedi 9 mars: 4^e dimanche du Carême, 18h00 messe,
19h00 assemblée générale pour l'année 2023 de la Communauté à la chapelle

Samedi 16 mars: 5^e dimanche du Carême: 18h00 messe

Samedi 23 mars: dimanche des rameaux et de la Passion, 16h30 rencontre catéchèse pour les enfants 3P-4P aux Arcades du Vallon, St-Cergue, 17h00 rencontre enfants catéchèse 5P-6P à la chapelle, 17h30 aller à la messe avec mon enfant de 3 à 6 ans (liturgie de la parole) dans la salle au 1^{er} étage de la chapelle, 18h00 **messe des familles**, avec bénédiction et la distribution des rameaux.

Verre de l'amitié à la sortie.

Samedi 30 mars: Pâques, 18h00 **veillée pascale** accompagnée par Olivier Borer, organiste, Willy Gerber, trompettiste, et Pauline Mercier, chants et flûte
« Cassée des œufs » et verre de l'amitié à la sortie.

Samedis 6 et 13 avril: messes à 18h00

Samedi 20 avril: 18h00 messe avec l'abbé Joseph Lukelu, accompagnée par la chorale africaine
« Amani » et verre de l'amitié à la sortie

Samedis 27 avril et 4 mai: messes à 18h00

Lundi 6 mai: 16h30 rencontre catéchèse pour les enfants 5P-6P aux Arcades du Vallon, St-Cergue

Jeudi 9 mai: Ascension, messe à 18h00

Samedi 11 mai: fête des mères, 16h30 rencontre catéchèse pour les enfants 3P-4P aux Arcades du Vallon,

St-Cergue, 17h30 aller à la messe avec mon enfant de 3 à 6 ans (liturgie de la parole) dans la salle au 1^{er} étage de la chapelle, 18h00 messes des familles, **première communion**, verre de l'amitié à la sortie

Samedis 18 mai Pentecôte, **25 mai** Sainte Trinité, **1er juin** Saint Sacrement : messes à 18h00

Lundi 3 juin: 16h30 rencontre catéchèse pour les enfants 5P-6P aux Arcades du Vallon, St-Cergue

Samedi 8 juin: 18h00 messe

Samedi 16 juin: 15h00 temps fort catéchétique et festif à St-Cergue pour les enfants 3,4,5,6, 17h30 aller à la messe avec mon enfant de 3 à 6 ans (liturgie de la parole) dans la salle au 1^{er} étage de la chapelle, 18h00 **messe des familles festive**, apéro à la sortie

FABRICATION ARTISANALE

À ARZIER

ta BouGie



Bougies, fondants et ambiance parfumée
Commande et personnalisation de bougie en ligne

www.tabougie.ch
allume@tabougie.ch



COURS DE YOGA A ARZIER

Le Hatha Yoga est un Yoga traditionnel qui réunit en douceur des postures, des exercices respiratoires, la méditation et la relaxation.

Cours tous niveaux pour jeunes, adultes et seniors.

Venez améliorer votre **santé physique et mentale** et apprenez à vivre en **Pleine Conscience**.

Différents cours de Yoga sont proposés dans les salles communales à Arzier, Le Muids, Genolier et sur Zoom.

Gabriela Zimmermann,

Tél : 078 971 18 50

Site : gabriela-yoga.ch

E-Mail : contact@gabriela-yoga.ch

Les cultes sont à 10h15 sauf indications particulières

| | | | |
|----------------------------|---|---|-----------------------------------|
| Dimanche 3 mars | | Arzier | Marc Bovet |
| Dimanche 10 mars | cène | St Cergue | Claude Demissy |
| Dimanche 17 mars | | Culte régional Nyon | |
| Dimanche 24 mars | Rameaux | St Cergue | Marc Bovet |
| Vendredi Saint 29 mars | cène | Arzier | Chantal Rapin |
| Dimanche de Pâques 31 mars | cène | Cimetière St Cergue Aube 6h | Marc Bovet |
| Attention à l'heure d'été | cène | St Cergue 10h 15 | Marc Bovet |
| Dimanche 7 avril | | Culte ailleurs (voir journal réformé) | |
| Dimanche 14 avril | culte DM fondue après le culte (il faudra s'inscrire) | Arzier | Marc Bovet et Pascal Wuillamoz |

Assemblée de paroisse le mercredi 20 mars 19h45 au temple d'Arzier

Paroisse réformée : secretariat.stcergue@eerv.ch

Diacre Marc Bovet tél 021 / 331 56 31 ou 079 / 685 90 56

adresse mail : marc.bovet@eerv.ch



**CONCERTS
DÉCOUVERTES**

**CHAQUE 2^E DIMANCHE
DU MOIS, 17H**

Après une belle ballade,
venez passer un moment
convivial, en familles ou entre
amis en découvrant des
instruments et des musiciens.

 Contact et informations
eerv.ch/concerts/saint-cergue

Paroisse réformée de
Saint-Cergue, Arzier – Le Muids

**Entrée
libre**



bellechezsoi
Soins esthétiques

**NOUVEAU à
Arzier-Le Muids**

-20%
sur les soins proposés

offre de lancement, uniquement pour les habitants du village,
valable jusqu'au 31 mai 2024



Prés-du-Village 2 à Arzier-Le Muids
Sur rendez-vous uniquement

Prise de rendez-vous
www.bellechezsoi.ch | 079 245 30 76



WANTED! La FSG Arzier-Le Muids recrute



**VEUX-TU ÊTRE
UN DE NOS ARBITRES DE
MINI-BASKET ?**



Tu as 12 ans révolus, tu t'intéresses au basket et tu cherches un petit job rémunéré ?

Intéressé(e)?
Veux-tu en savoir plus?
www.fsgarzierlemuids.ch/jobs

Scannes ici pour plus de détails !



Votre spécialiste en
SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Une gamme complète de services à proximité !

SERVICES INFORMATIQUES ET DOMOTIQUES

Installation & configuration de vos appareils et logiciels informatiques

Matériel informatique (ordinateur, imprimante, etc...)

Matériel multimédia (SmartTV, Box TV, etc...)

Matériel réseau (connexion Internet, Wifi, etc...)

Configuration de vos appareils de domotique

Lampes, systèmes d'alarme, stores, capteurs de température
appareils ménagers connectés, etc...

COURS & ATELIERS

Cours d'informatique

- A domicile, sur votre propre matériel
- En français, dans la langue commun
- Adaptés à vos besoins et souhaits

Formations et sensibilisation

- Bien-être numérique et vie privée
- Conseils et configuration des appareils utilisés par vos enfants

- Sensibilisation aux cyber-risques avec Protection.ch

- Audits & conseils en cyber-sécurité
- Gestion des données sensibles et protection des données

NOUVEAU

Atelier bricolage (DIY*) pour les enfants dès 6 ans, au sein de l'atelier FabLab La Côte à Arzier

*Fais le toi-même / fait main

LGEV Sàrl

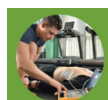
Rue du Village 8b

1273 Arzier-Le Muids

022 364 69 60

www.lgev.ch

SAFETYFIRST



www.safetyfirst.ch

Chers habitants d'Arzier-Le Muids,

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer l'installation de notre société, SafetyFirst Sàrl, spécialisée dans la formation en premiers secours, la santé et la sécurité au travail, dans notre charmante commune.

Nous collaborons étroitement avec les entreprises et communes locales afin de les aider dans la mise en place des politiques de prévention des accidents et de gestion des risques.

Notre objectif est d'instruire une culture de sécurité dans tous les milieux professionnels, garantissant ainsi la santé et le bien-être des employés.

Par ailleurs, nous sommes engagés à offrir un service d'excellence, adapté aux besoins spécifiques de chacun. Tant pour des formations individuelles qu'en groupe, nous nous employons à répondre à toutes les exigences en matière de sécurité et de premiers secours.

En tant que nouveaux résidents, nous sommes convaincus de l'importance de tisser des liens au sein de la communauté.

Nous serons heureux de collaborer avec les associations locales, les écoles et autres organisations afin de promouvoir la sécurité et le bien-être de tous les habitants.

Nous sommes impatients de vous rencontrer chacun d'entre vous et de contribuer à la sécurité et au bien-être de notre belle commune.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire ou pour discuter de vos besoins en matière de formation en premiers secours ou de santé et sécurité au travail.

Bien cordialement,

Steeve DUFOUR - steeve.dufour@safetyfirst-ch - SafetyFirst Sàrl - 076 331 11 27



PRESENTENT

**LES SOIRÉES
A THÈME**

**CYBER-SECURITÉ
FOIRE AUX QUESTIONS**

Vous avez des questions liées à la cyber-sécurité ?

Venez en discuter tout en découvrant ou redécouvrant le FabLab la Côte, votre atelier associatif de réalisation "fais-le toi-même" installé dans votre village !



places limitées - inscription obligatoire

20.03.2023

20:00

RUE DU VILLAGE 8b - Arzier

Informations et réservation

www.protection.ch/event



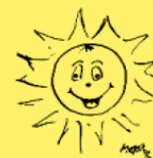
SRC
Swiss
Resuscitation
Council

Après de nombreuses années à la tête du groupe « **Gym pour les aînés** » de Soleil d'Automne, notre monitrice souhaite arrêter.

Nous sommes un groupe sympa et motivé, et désirons vraiment pouvoir continuer à nous bouger une fois par semaine !

Par conséquent, nous sommes à la **RECHERCHE** d'une **personne motivée** (femme ou homme), de préférence au bénéfice d'une formation dans ce domaine, dès la rentrée de septembre 2024.

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter **Isabelle Christinet** au **022 / 366 22 10** ou **079 / 764 74 31**.



SOLEIL D'AUTOMNE
Club d'Aînés d'Arzier-Le Muids



REPAS DE SOUTIEN

Le 23 Mars 2024 à la salle du CCS à Arzier - Le Muids
À PARTIR DE 19 HEURES

MENU

Planchette de charcuterie
**
Macaronis du chalet
**
Meringue double crème



Prix
Adulte : 40.-
Membre de jeunesse : 35.-
Enfant jusqu'à 12 ans : 1.- / année

Contact :
Par message au 079 704 38 43



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 21 MARS
MÉRCI DE FAVORISER LE PAYEMENT EN CARTE :)



Pour notre Fête de la Fontaine du 22 juin 2024 nous recherchons :



Des artisans (30.- CHF la place)

Des tables seront mises à disposition pour les vide-greniers de nos plus petits. (10.- CHF la table)



Réservez vos places !
www.sdalm.ch



WE NEED YOU !!!



Nous recherchons des bénévoles
pour notre Fête de la Fontaine
du 21 au 24 Juin 2024
Faites-vous connaître !

www.sdalm.ch



Restauration
buvette

Jeux et
vide grenier
des enfants

FÊTE DE LA FONTAINE SAMEDI 22 JUIN À PARTIR DE 10H À LE MUIDS

Music live

Artisanat

<https://www.sdalm.ch>



Nous avons le plaisir de vous informer qu'une opération de ramassage des déchets « **Coup de balai** » se déroulera dans notre commune le

SAMEDI 23 MARS 2024



En effet, organisée depuis 2002 à chaque début de printemps par la Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud (DGE), cette action vise à sensibiliser la population au respect de la propreté des espaces publics et naturels ainsi qu'aux coûts supportés par les communes pour remédier à la problématique des déchets sauvages.

Si vous souhaitez y participer, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire par courriel ou par téléphone. Nous vous accueillerons avec plaisir à 8h30 à côté de la fontaine de Le Muids pour un café-croissant. Puis nous parcourrons, dès 9h et pour environ 2h00, différents sites sélectionnés par nos services. Cette action se terminera par une verrée pour vous remercier de votre généreuse implication pour notre commune.

Délai d'inscription **10 mars 2024**, par email à : infrastructures@arzier.ch ou par téléphone au 022 / 366 87 76.

Les Fenêtres de l'été

Tout comme les Fenêtres de l'Avent, le but est de partager ensemble un moment simple et convivial, mais sans les doudounes!

La première fenêtre étant le 1er Août, il vous reste tous les autres soirs jusqu'à la rentrée scolaire pour vous inscrire et vous aussi partager un peu de bonheur et faire connaissance avec d'autres Brénards et d'autres Raffis!

Si vous voulez participer, c'est simple:

Retournez-nous le bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 6 mai et le soir attribué, indiquez l'endroit à l'aide de décorations estivales et offrez un moment convivial entre 18h30 et 20h30.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'Administration communale au 022 / 366 87 87.

Le calendrier sera publié dans le prochain bulletin début juin.



Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 6 mai 2024:

Commune d'Arzier-Le Muids, Rue du Village 22, CP 7, 1273 Arzier-Le Muids
ou par e-mail à : controle.habitants@arzier.ch

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

N° TELEPHONE:.....E-mail:

Date souhaitée:.....ou.....